

Société Anonyme
ANDRÉ CITROËN

Capital : 292.800.000 Francs

117 à 167, Quai André Citroën
PARIS XV^e

METHODES RÉPARATIONS

CONFIDENTIELLE
(Droits de reproduction réservés)

NOTE TECHNIQUE

A MM. LES CONCESSIONNAIRES

N° 859

DS - ID ET ID BREAKS TOUS TYPES

MOTEUR

ESSUIE-GLACE

PLANCHE DE BORD

Modifications diverses

Depuis août 1964, les véhicules ci-dessous sont modifiés comme suit :

I - VÉHICULES "D" TOUS TYPES :

Essuie-glace : Les balais d'essuie-glace se déplacent parallèlement l'un par rapport à l'autre et le moteur est à 2 vitesses.

La coque (positionnement des bossages supportant les axes d'articulation des balais d'essuie-glace), le capot moteur et la commande d'essuie-glace sont différents et plus récents.

Note importante : N'utiliser la grande vitesse de l'essuie-glace que lorsque la pluie est abondante. Ne pas l'utiliser lorsque l'on arrose le pare-brise avec le lave-glace.

II - VÉHICULES ID ET BREAKS :

Planche de bord : La forme et la disposition de la planche de bord sont modifiées. Les numéros des pièces nouvelles seront indiqués dans l'additif au catalogue des Pièces Détachées.

III - VÉHICULES ID :

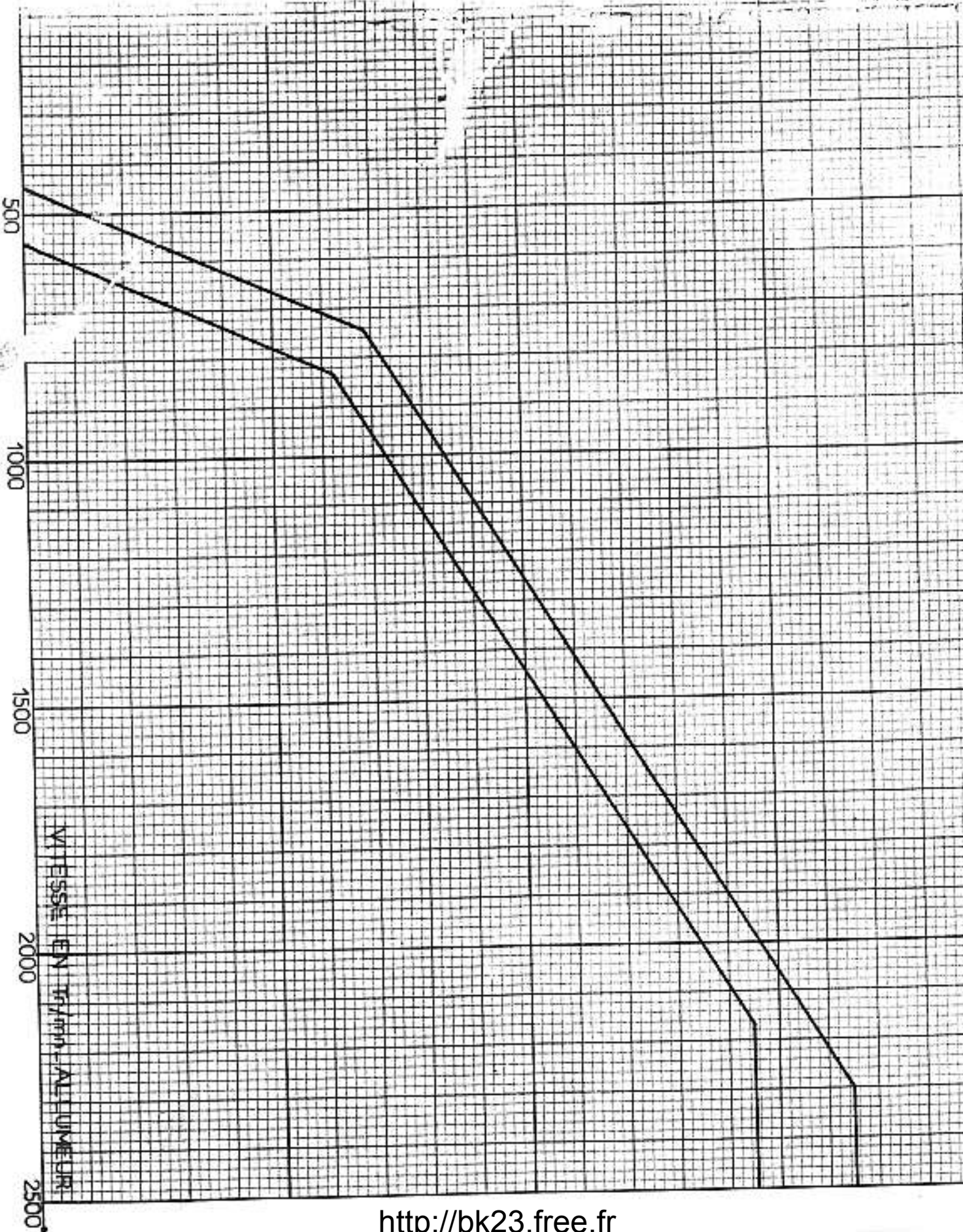
Moteur : La puissance du moteur est de 75 CV SAE au lieu de 70.

- le vilebrequin est identique à celui de la DS (vilebrequin avec damper),
- la culasse est identique à celle de la DS,
- le carburateur est un SOLEX 34 PBIC avec repère 50 sur le levier de starter. Les réglages sont les suivants :

Buse	27
Gicleur principal	130
Gicleur d'automatisme	190
Tube d'émulsion	19
Gicleur de ralenti	50
Calibre d'air de ralenti	130
Injecteur pompe type bas calibré à	60
Gicleur de pompe de reprise	50
Gicleur de starter	115
Calibre d'air mobile de starter	4
Flotteur	5.7 g.

- La courbe d'avance de l'allumeur est modifiée (voir figure). La capsule d'avance à dépression est supprimée.

DEGRÉ EN DÉGRÉS ALLUMÉUR



VITESSE EN TR/MIN ALLUMÉUR